



RAPPORT D'EXAMEN

7M - PONT ROUTIER VOIE FERREE URBASER

13 FOS SUR MER

N° DE CONVENTION : 8H10070572

CHRONO : 8

DATE : 26/05/2008

Chargé d'opération :
Bruno PEREZ

Tél. 04 96 15 23 60 - Fax. 04 96 15 23 96



URBASER ENVIRONNEMENT
B RTE DU QUAI MINERALIER
Z.I FOS SUR MER DIT CABAN SUD
13270 FOS SUR MER FRANCE

C O N T R Ô L E
T E C H N I Q U E
C O N S T R U C T I O N

COPIE À :	N° FAX :	DIFFUSION :	COPIE À :	N° FAX :	DIFFUSION :
Ingévalor	04 72 18 94 43	@	Ingévalor M. Hennecart	04 72 18 94 43	@
Ingévalor M. Leroi	04 72 18 94 43	@	Ingévalor M. Massenzio	04 72 18 94 43	@
Ingévalor M. Wyckaert	04 72 18 94 43	@	Ingévalor Mme Mayer	04 72 18 94 43	@
INTECSA - INARSA, SA	0034.915.67.38. 01	☒	IOSIS MEDITERRANEE	04 91 23 23 22	☒
SOLETANCHE-BACHY M. Galy		@	URBASER ENVIRONNEMENT M. Carbone	04 42 02 35 89	@
URBASER ENVIRONNEMENT M. Douroux	04 42 02 35 89	@	URBASER ENVIRONNEMENT M. MONDOR	04 42 02 35 89	@
URBASER ENVIRONNEMENT M. Perez	04 42 02 35 89	@	URBASER ENVIRONNEMENT M. Robin	04 42 02 35 89	@
URBASER ENVIRONNEMENT M. Studer	04 42 02 35 89	@	URBASER ENVIRONNEMENT Mme Arena	04 42 02 35 89	@
URBASER ENVIRONNEMENT VRD M. Nave	04 42 02 35 89	@	URBASER ENVIRONNEMENT VRD M. Velasco	04 42 02 35 89	@
M. Nader ASHTARI	01.45.67.90.47	@			

Documents Examinés	Avis / N°	Observations dans le cadre de la mission
INT PON NC 0 002 B AVS , INT PON NC 003 B AVS, INT PON NC 0 009 A à 016 A, INT PON PG 0 001 B et INT PON PG 0 007B	D n°12	<p>Mission L OSSATURE EN BETON ARME EXECUTION DES OUVRAGES EN BA</p> <p>Notes de calculs justificatives</p> <p>Après un examen rapide de l'ensemble des documents, nous vous faisons part de nos premières observations:</p> <p>1/ Les référentiels applicables pour le séisme des ponts sont définis dans l'arrêté du 15/09/1995 à savoir les recommandations AFPS 92 pont ou EC8-2 pont. Les règles BAEL et BPEL sont applicables pour les ponts en béton.</p> <p>2/Bien que nous avons déjà demandé que le maître d'ouvrage</p>

Légende des avis : F : avis Favorable, S : avis Suspendu, D : avis Défavorable, HM : Hors Mission, SO : Sans Objet



CETE Apave Sudeurope - Agence de Marseille
8 rue Jean Jacques Vernazza ZAC Saumaty Séon BP 193
13322 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. : 04 96 15 23 62 - Fax : 04 96 15 23 96

Documents Examinés	Avis / N°	Observations dans le cadre de la mission
		<p>nous transmette le descriptif des travaux, nous n'avons pas reçu de CCTG et CCTP pour cet ouvrage. En l'absence de ces documents, nous ne pourrions pas nous prononcer.</p> <p>3/ Les références citées dans le doc. INT PON NC 002 B AVS et 003 B AVS sont incomplètes et incohérentes : exemple: Il n'y a pas de référence pour le béton précontraint, la norme DIN 4042 fondation de machine ne concerne pas les ponts etc...</p> <p>4/ Dans les textes beaucoup de mots sont incompréhensibles et peuvent donner lieu à des confusions: Exemples plan INT PON PG 015; Nota: la dénomination des cables, les unités, le vocabuaire ne sont pas français et incohérents. Le procédé de précontrainte n'est pas précisé..etc.</p> <p>5/ Doc INT PON NC 0003 B AVS REV. 2 : Les règles de calcul en France ne sont pas respectées: Exemples: - page 8/64: La charge doit être majorée selon l'article 4.22 de Fascicule 61 et le BAEL article D.1.1. Prendre en compte le coefficient dynamique. - pages 10/64: Justifier le coefficient .67 pour la force de freinage. Celui ci n'est pas conforme au fascicule. Justifier la variation thermique prise en compte. Elle ne correspond pas à celle à prendre en compte. Les coefficients de retrait et de fluage ne sont pas ceux du BAEL. Le spectre du séisme n'est pas conforme à l'arrêté de 15 sept . 95.</p> <p>6/ Listing fichier pont: Nous ne connaissons pas le logiciel utilisé. Ce logiciel ne semble pas être utilisé et certifié en France. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur ce listing. Ce document est inexploitable sans aucun dessin et graphique. Les différentes positions des charges, les lignes d'influences, les enveloppes des efforts ne sont pas précisés pour chaque cas différent. Les cas pour l'effort tranchant maximum, le moment de flexion maximum et le moment de torsion maximum ne semblent pas traités. Dans le textes, des mots sont incompréhensibles et peuvent donner lieu à des confusions, exemple: Que signifie rétraction?</p> <p>7/ Doc INT PON NC 0002 B AVS : Nous ne comprenons pas le titre de la note INT PON NC 0002 B AVS: Préciser la différence avec la note INT PON NC 0003 B AVS REV. 2 et que signifie AVS?</p> <p>8/ Précontrainte: L'étude suivant le BPEL ne nous a pas été transmise (fourchettes de précontraintes, calculs en zone d'about etc.)</p> <p>9/ Le référentiel et les caractéristiques des matériaux ne sont pas précisés sur les plans.</p> <p>Compte tenu du nombre de non conformités relevés sur les documents transmis, nous n'avons à ce jour qu'examiné les notes de calculs. Conclusion: AVIS DEFAVORABLE SUR LES ACTIONS ET CALCUL DES EFFETS D ACTIONS</p>

Légende des avis : F : avis Favorable, S : avis Suspendu, D : avis Défavorable, HM : Hors Mission, SO : Sans Objet

